

L'AGENCE DU NUMÉRIQUE

agencedunumerique.gouv.fr

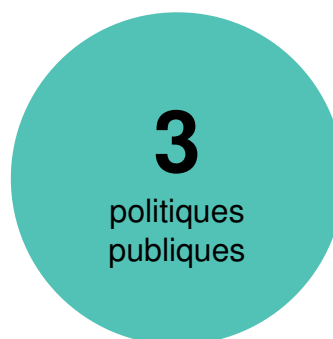


Alexis Argoud

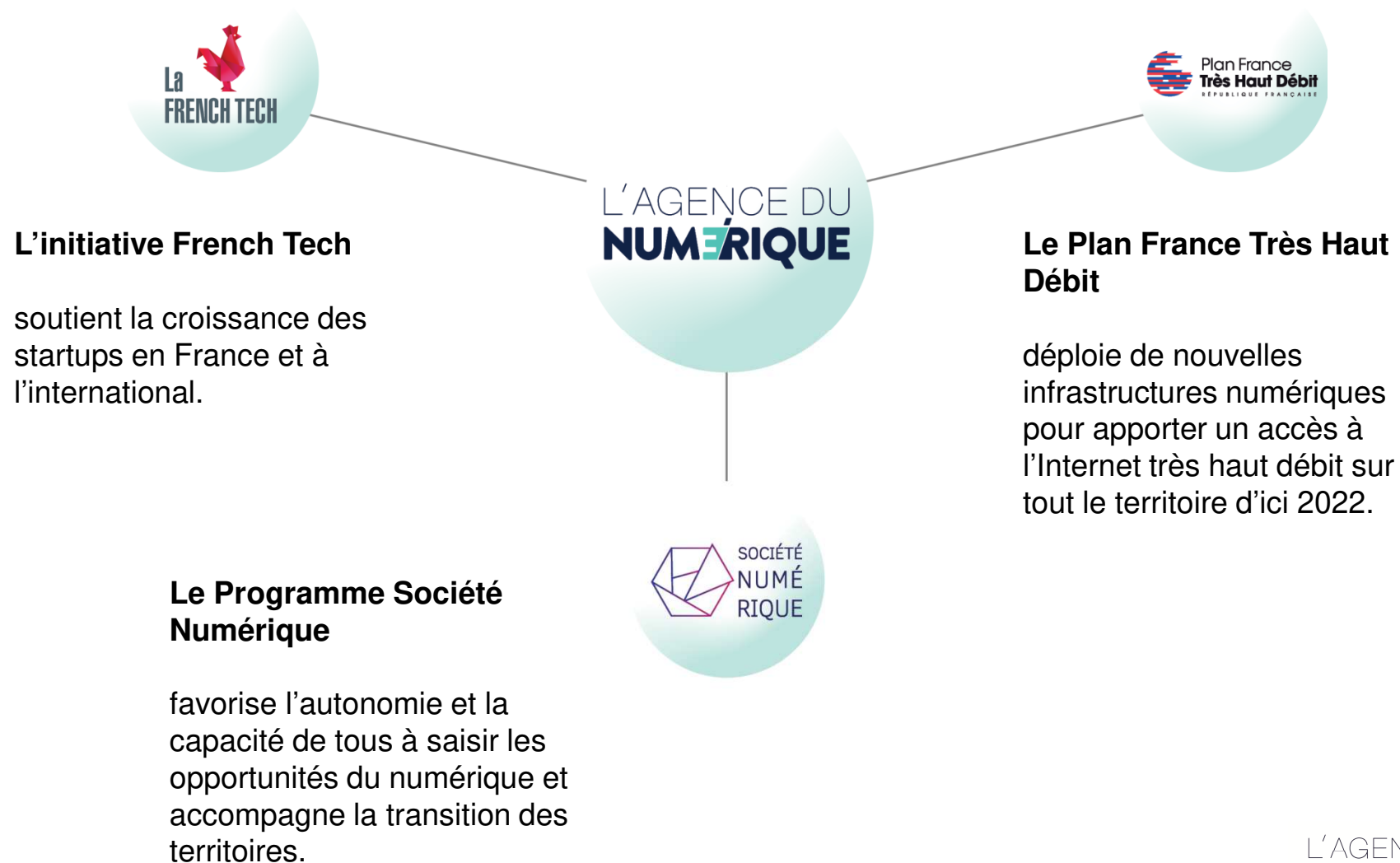
Responsable du contrôle
financier du Plan France THD

Notre mission

- Impulsion et soutien aux actions préparant la société française aux révolutions numériques.
- Intervention toujours en lien avec des écosystèmes territoriaux en associant acteurs publics et privés, avec un rôle d'animation et de soutien à des initiatives locales.



Nos actions





Plan France Très Haut Débit

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

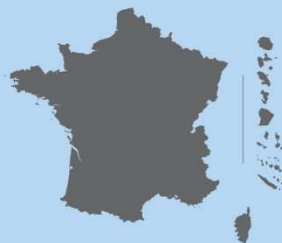
francethd.fr
observatoire.francethd.fr



Le Plan France Très Haut Débit

100%

DU TERRITOIRE COUVERT EN TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI 2022.



51,2%

DE LA POPULATION A ACCÈS AU TRÈS HAUT DÉBIT, AU 31 MARS 2017.



80%

LA FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ REPRÉSENTERA 80% DES RÉSEAUX DÉPLOYÉS EN 2022.



20 milliards €

D'INVESTISSEMENT PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, L'ÉTAT, L'EUROPE ET LES OPÉRATEURS PRIVÉS.



Objectif du Plan France Très Haut Débit



- Le Plan France Très Haut Débit vise à :
 - Renforcer la compétitivité de l'économie française,
 - Rendre possible la modernisation des services publics sur le territoire,
 - Donner accès aux usages numériques à tous les citoyens.
- Pour déployer le très haut débit, plusieurs réseaux sont utilisés :
 - La fibre optique jusqu'à l'abonné (appelée FttH),
 - Le réseau câblé, modernisé en mobilisant la fibre optique jusqu'au pied de l'immeuble ou à l'entrée de la rue,
 - Le réseau téléphonique en fil de cuivre,
 - Les technologies radio ou le satellite.

Deux moteurs complémentaires pour couvrir le territoire en très haut débit

20 milliards €

D'INVESTISSEMENT PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, L'ÉTAT, L'EUROPE ET LES OPÉRATEURS PRIVÉS.



Dans les territoires ruraux, les collectivités territoriales déploient des réseaux publics mobilisant plusieurs types de réseaux d'accès au très haut débit.



13-14

milliards d'euros d'investissement, dont 3,3 milliards d'euros de l'Etat



45%

de la population concernée

Plus de 3 milliards €
engagés par l'Etat fin 2017



Dans les zones urbaines, les opérateurs privés déploient des réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH).



6-7

milliards d'euros d'investissement

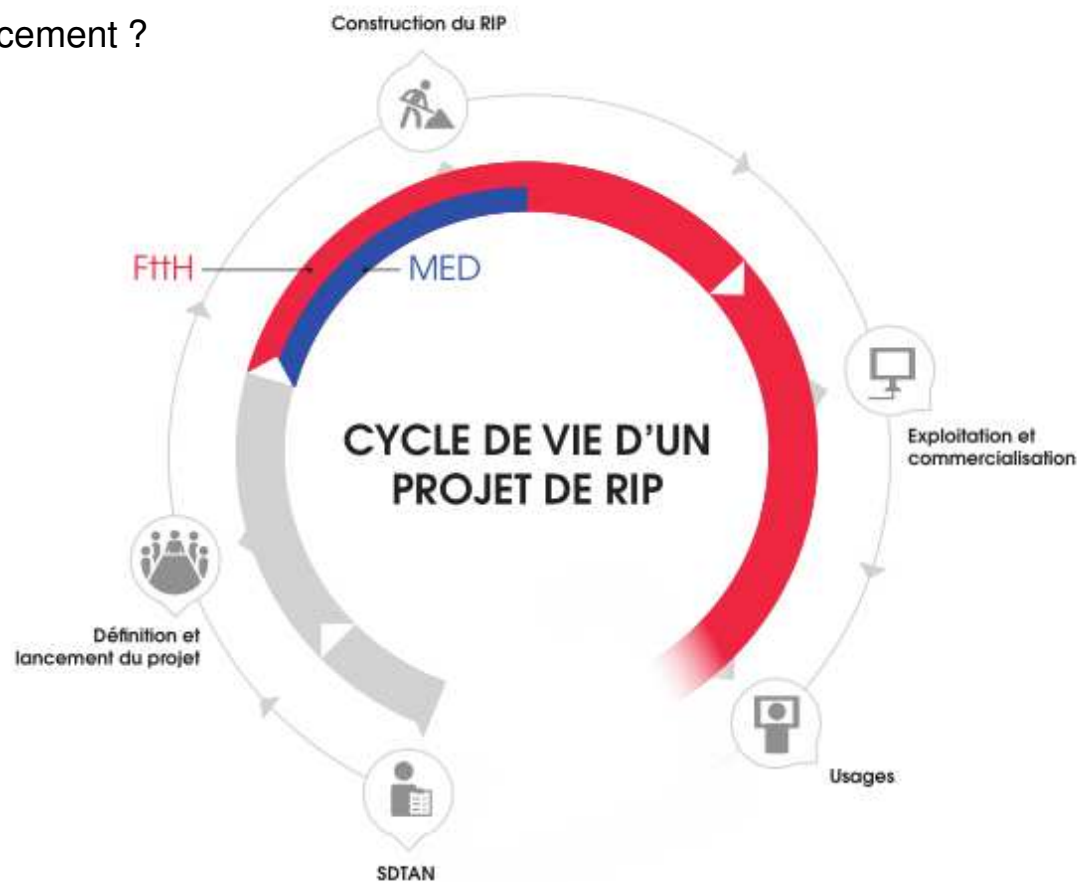


55%

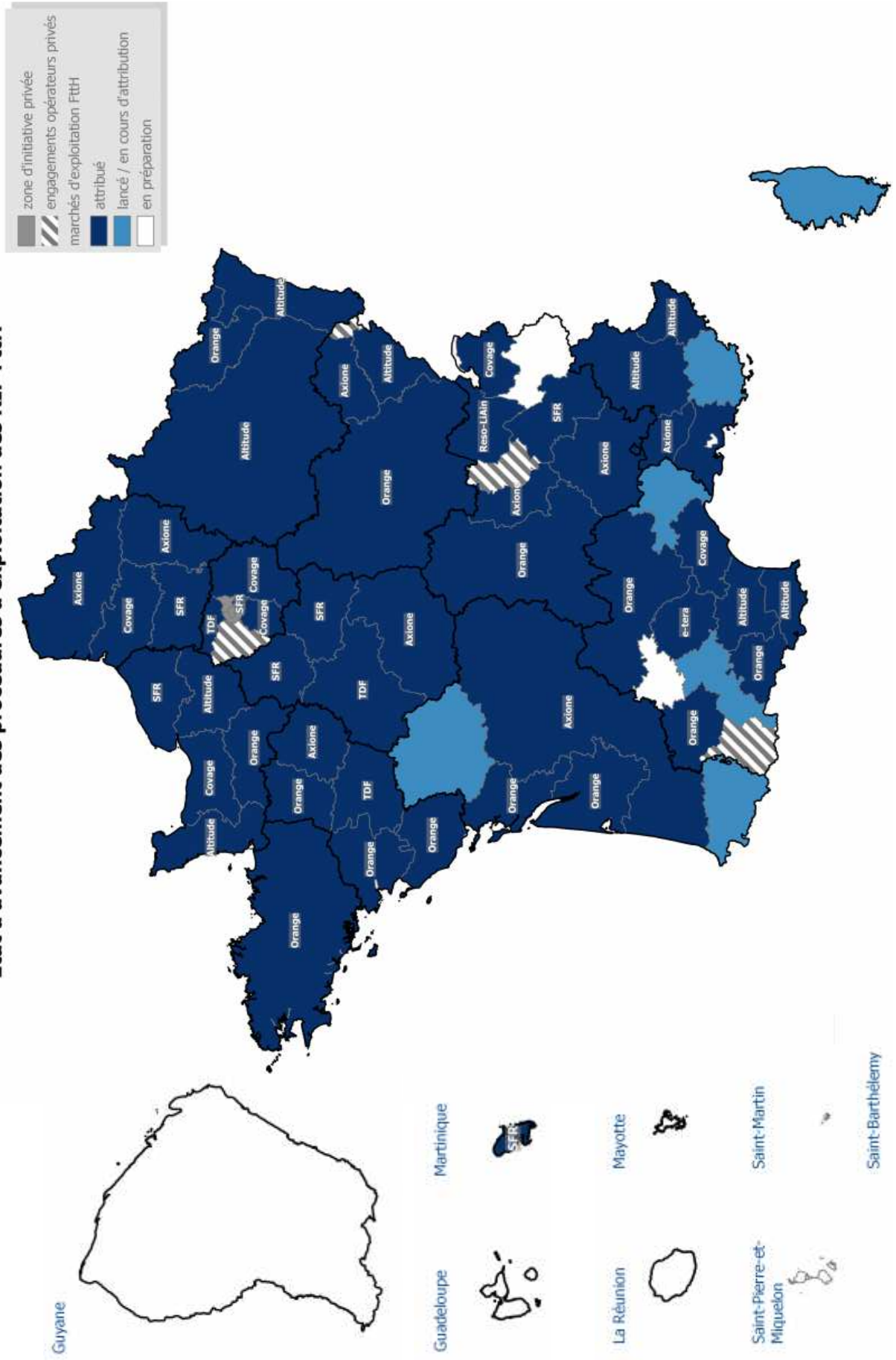
de la population concernée

Focus sur la zone d'initiative publique (RIP)

- La nécessaire implication/coordination de l'ensemble des collectivités territoriales
 - définition et ambition du projet
 - structure ? montage juridique ? financement ?
- Exploitation a minima départementale
- Prime aux projets pluri-départementaux



Etat d'avancement des procédures d'exploitation des RIP FtTH

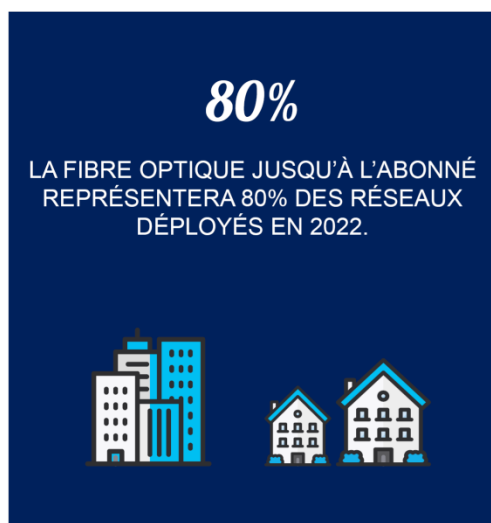


Deux grandes catégories de montages juridiques

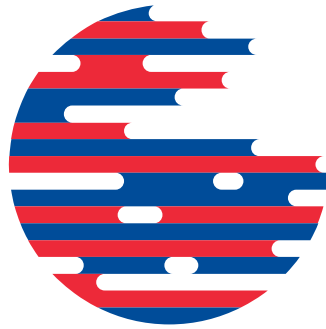
- **Cas 1 : marché de travaux + affermage**
 - La collectivité assure la construction du réseau
 - La collectivité remet son réseau en exploitation à un opérateur d'infrastructure (contrat d'affermage)
 - L'opérateur assure la commercialisation du réseau, perçoit les recettes d'exploitation et verse une redevance à la collectivité

- **Cas 2 : DSP concessive**
 - Un opérateur d'infrastructure assure la construction, l'exploitation et la commercialisation du réseau
 - La collectivité verse une subvention à l'opérateur exploitant

2022 et après ?



- Fin 2022, 80% des logements et locaux professionnels seront couverts en FttH
 - 100 % en zone d'initiative privée
 - Près de 65 % en zone d'initiative publique
- Gigabit society 2025
 - Objectif Commission Européenne
 - 100 Mbit/s pour tous en 2025
- Anticiper les usages de 2025 pour disposer des bonnes infrastructures demain



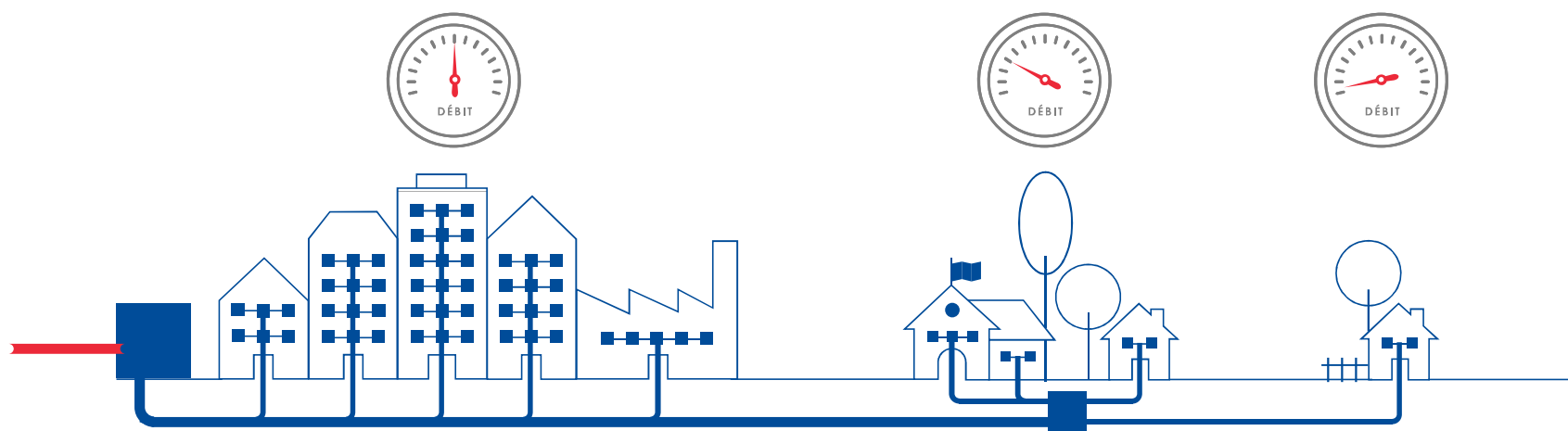
Merci

@francethd
www.francethd.fr



Présentation des réseaux historiques

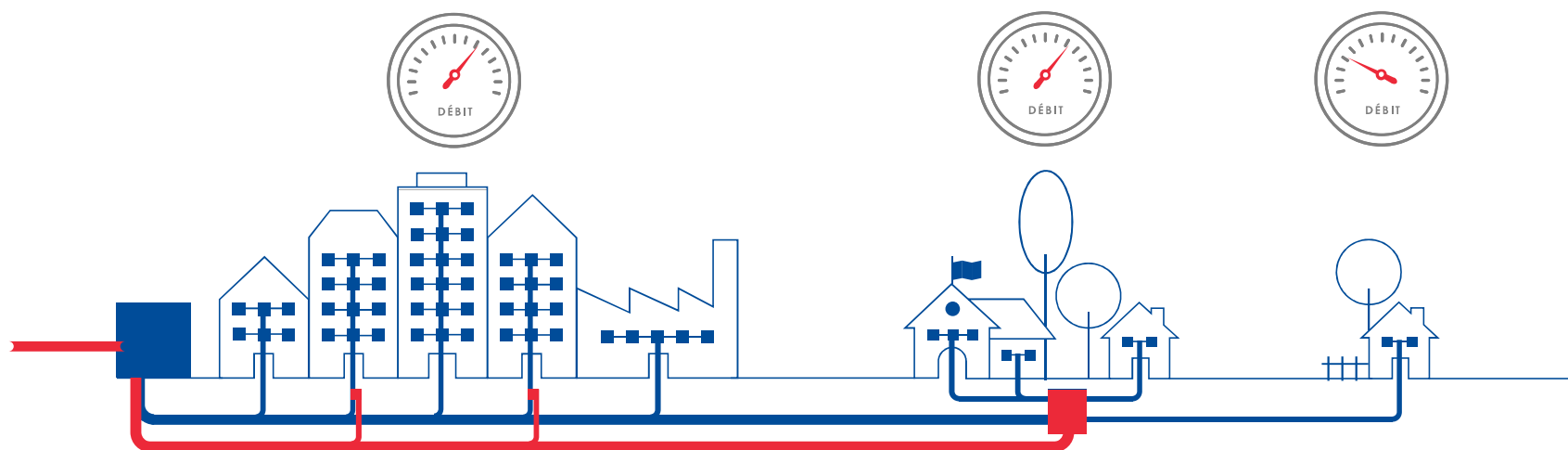
- Réseau téléphonique (boucle locale cuivre)
- Réseau de distribution télévision (câble coaxial)





Présentation de la montée en débit

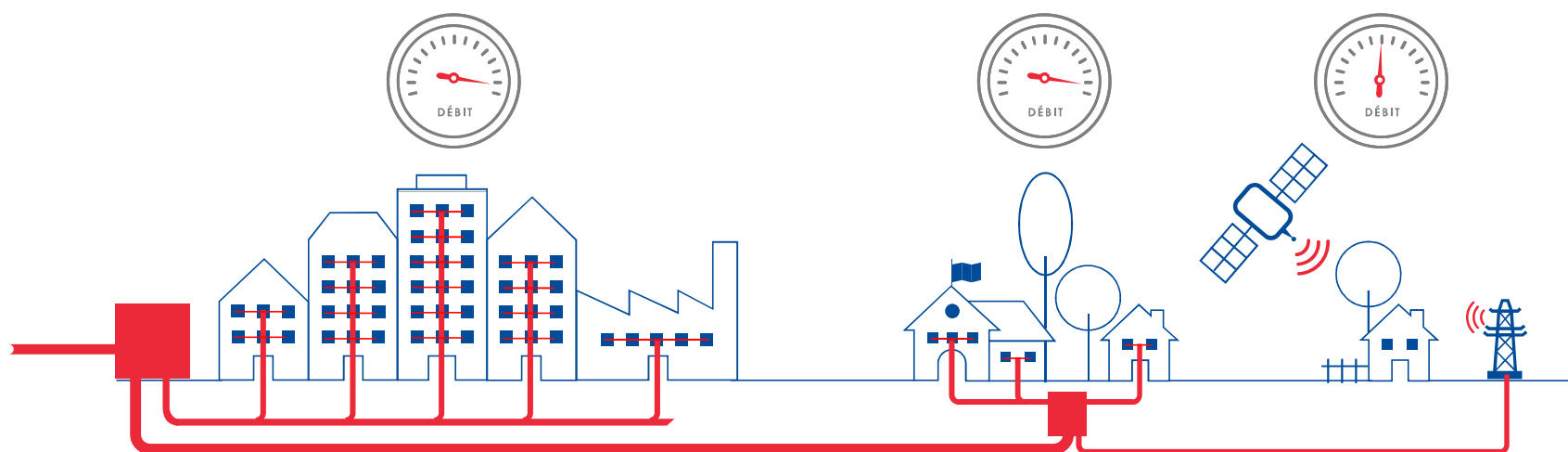
- **La Montée en débit pour apporter la fibre optique au cœur de chaque ville/village:**
 - Une amélioration sensible des débits sur le réseau ADSL
 - Un accès au très haut débit par le VDSL2





Présentation des réseaux FttH et de l'inclusion

- **Priorité au déploiement de réseaux FttH (Fibre to the Home= fibre optique jusqu'à l'abonné):**
 - Un investissement pérenne
 - Une qualité de service sans équivalent (niveau du débit, pas d'affaiblissement)



- **Des technologies alternatives :**
 - Satellite
 - Wimax/4G/LTE